

NOTE D'INFORMATION CONJOINTE CCSM – GADEM

Février 2015 | Note d'information conjointe CCSM – GADEM sur les déplacements et les détentions arbitraires de migrants au Maroc à la suite des rafles du 10 février 2015

Le lundi 9 février 2015, le ministère de l'Intérieur annonçait au cours d'une conférence de presse la fin de l'opération exceptionnelle de régularisation des migrants en situation administrative irrégulière et le démantèlement des camps dans le nord du Maroc.

Quelques heures plus tard, les autorités marocaines menaient une large opération de ratissage dans les campements de Gourougou à proximité de la ville occupée de Melilla. 1 200 personnes ont été arrêtées et conduites vers différentes villes du Maroc. Le 11 février, une quarantaine de personnes est arrêtée à Tanger et emmenée près de Fès pour y être relâchée .

Le vendredi 13 février, autour des villes de Nador, Selouane et Zghanghen dans le nord-est du Maroc, de nouvelles opérations d'arrestations ont lieu dans des campements de migrants connus pour être des lieux de résidence de familles , mais également au sein même de la ville de Nador. Des femmes et des enfants ont été interpellés.

Le ministère de l'Intérieur, dans un communiqué de presse

rendu public le 11 février 2015, justifie ces rafles par « (...) la libération de plusieurs migrants, notamment des femmes et enfants, qui étaient contraints de vivre au sein de cette forêt par les réseaux de passeurs et de traite des êtres humains ». Le ministère conclut ce communiqué en précisant que « des opérations similaires seront systématiquement conduites pour évacuer tous les endroits squattés par les migrants qui planifient d'organiser des tentatives d'émigration irrégulière ».

A l'annonce des déplacements de migrants du nord vers différentes villes du Maroc et de leur privation de liberté sans fondement depuis le jour de leur arrestation, le CCSM (Collectif des communautés subsahariennes au Maroc) et le GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants) ont décidé d'organiser une mission conjointe du 11 au 18 février 2015 dans les villes de El Jadida, Youssoufia, Chichaoua, Tiznit et Agadir afin de constater sur place les déplacements de migrants et leur détention, d'observer la situation sur le terrain et les conditions d'enfermement, de récolter des témoignages, et de rencontrer des acteurs locaux et des membres des Commissions régionales des droits de l'homme (CRDH) notamment à Agadir.

Cette note issue de cette mission se fonde également sur des entretiens réalisés par téléphone auprès de migrants détenus dans des villes dans lesquelles le CCSM et le GADEM n'ont pu se rendre et sur des informations recueillis auprès d'associations partenaires sur le terrain, en particulier Caminando Fronteras.



Télécharger la note